

## Master droit privé – Volumes horaires, programme

le 7 février 2026

### Master 1

#### Semestre 1

##### Tronc unique

- **Droit des sûretés CM** (30H)
- **Droit des sûretés TD** (15H)
- **Droit spécial des sociétés CM** (30H)
- **Droit spécial des sociétés TD** (15H)
- **Relations collectives de travail** (24H)

Le cours de relations collectives de travail invite à appréhender le fonctionnement interne de l'entreprise sous l'angle du droit du travail. Seront ainsi notamment abordés le droit disciplinaire, l'exercice par les salariés de leurs libertés (fondamentales) dans l'entreprise, la représentation du personnel au sein de l'entreprise et la négociation collective.

- **Droit bancaire** (24H)
- **Droit international privé général** (24H)

Le cours de DIP général vise à présenter les méthodes du droit international privé permettant de déterminer, en présence d'un élément d'extranéité, la loi applicable, la juridiction compétente et la circulation des décisions.

- **Protection européenne des droits de l'homme** (30H)
- **Méthodologie** (24H)
- **Méthodologie des bases de données** (9H)
- **EC libre** (30H)
- **Conférences d'actualités** (15H)
- **EC tremplin Métier/Recherche** (9H)

L'EC Tremplin Métier/Recherche vise à aider les étudiants dans la construction de leur projet professionnel ou académique à l'issue du Master et consiste notamment en l'assistance obligatoire à la journée des métiers, à des visites en entreprises organisées avec des partenaires et à des séminaires doctoraux organisés par le CRJP8.

## Semestre 2

### Tronc commun

- **Droit du numérique (24H)**

Le cours de Droit du numérique vise à présenter les nombreux défis auxquels le numérique est confronté, ainsi que son encadrement juridique. Il est composé de trois parties sur les objets (les données personnelles, les données publiques, l'IA, la blockchain...), les acteurs (les plateformes, les utilisateurs, les influenceurs...) et les activités numériques (la cybersécurité, la cybercriminalité, l'identification numérique...).

- **Droit international privé spécial CM (30H)**

Le cours de DIP Spécial met en application les méthodes étudiées dans le cours de DIP général. A l'issue du cours, les étudiants devront être en mesure de déterminer la loi applicable et la juridiction compétente dans les matières extrapatrimoniales et patrimoniales.

- **Anglais juridique (30H)**

### Droit de l'entreprise – RSE

- **Entreprises en difficulté CM (30H)**

- **Entreprises en difficulté TD (15H)**

- **Droit international privé spécial TD (15H)**

TD de DIP spécial orienté droit des affaires.

- **Droit fiscal des affaires (30H)**

Le cours de fiscalité des affaires vise à présenter les grands principes et les principales règles structurant et régissant la fiscalité des entreprises. L'accent est mis sur la fiscalité directe avec l'étude approfondie des règles BIC/IS. En matière de fiscalité indirecte, une attention particulière est portée à la TVA.

### Droit civil approfondi

- **Régimes matrimoniaux CM (30H)**

- **Régimes matrimoniaux TD (15H)**

- **Droit des libéralités et des successions CM (30H)**

Le cours de droit des libéralités et successions vise à présenter les différentes libéralités et expliciter les règles de dévolution successorale – aussi bien celles qui seront appliquées en l'absence de volonté du défunt, que ce qu'il est permis à sa volonté d'organiser – l'administration et la liquidation ainsi que le partage. A l'issue du cours, les étudiants devront être en mesure de procéder à la dévolution et de liquider une succession.

- **Droit des libéralités et des successions TD (15H)**

## Master 2

### Semestre 1

#### Tronc commun

- **Droits fondamentaux (21H) :**

Le cours de droits fondamentaux s'articule autour des conditions objectives et effectives qui doivent être respectées dans la perspective de l'invocation des normes les plus fondamentales et des droits et libertés qu'ils garantissent. L'objectif est de donner une base très solide aux étudiantes et étudiants du Master sur les sources du droit et de leur enseigner les principes les plus généraux permettant notamment de préparer sereinement l'épreuve de droits fondamentaux au CRFPA.

- **Techniques contractuelles (21H) + ateliers pratiques (3H) :**

Le cours de technique contractuelle est axé autour de différents thèmes, choisis notamment en fonction de leur actualité. Dans une approche à la fois théorique et pratique, l'accent est mis sur une approche transversale combinant le droit commun des contrats et les droits spéciaux (droit de la consommation, droit commercial, droit de la distribution, droit de la concurrence notamment). Les étudiants sont invités à travailler à partir de cas pratiques de mises en situation proches de cas traités dans des cabinets d'avocats d'affaires (par ex. : clauses de résiliation, de durée, anticipation contractuelle du risque de nullité, accords de confidentialité...). Ce cours est complété par un atelier pratique.

- **Responsabilité sociétale et environnementale (15H) :**

Ce séminaire approfondit la responsabilité environnementale des acteurs économiques ainsi que leur responsabilité sociétale. Il développe l'intégration de la RSE aux décisions de l'entreprise dans une perspective de gestion du risque de RSE (contractuelle, assurantielle etc.).

- **Fiscalité personnelle (21H)**

Cet enseignement vise à présenter les règles gouvernant l'imposition des particuliers en France. A ce titre, sont examinées aussi bien la fiscalité des revenus que la fiscalité du patrimoine. Concernant la fiscalité des revenus, une attention particulière est portée aux convergences et divergences avec la fiscalité des entreprises tandis que la fiscalité du patrimoine vise à étudier autant les règles applicables à la détention qu'à la transmission du patrimoine.

- **Entreprise et comptabilité (15H) :**

Ce séminaire a pour ambition de donner aux étudiants les bases pour lire un bilan comptable.

- **Initiation à la Common law (21H)**

- **Clinique juridique (9H) :**

La Clinique juridique du master 2, en partenariat avec l'ADIE, permet aux étudiants de traiter des questions posées par des entrepreneurs (relecture de conditions générales et particulières par exemple), corrigés par l'équipe enseignante et donnant lieu à une séance de restitution.

- **Conférences d'actualités (6H)**

#### Droit de l'entreprise – RSE

- **Droit économique européen (21H)**

Ce cours analyse les libertés fondamentales (marchandises en priorité), les principes régulateurs (reconnaissance mutuelle, non-discrimination, proportionnalité), ainsi que le droit de la concurrence (ententes, abus de position dominante, contrôle des concentrations). Il intègre les enjeux RSE/durabilité comme composantes incontournables du marché intérieur contemporain et de la compétitivité européenne à long terme et permet de comprendre comment ils sont progressivement « constitutionnalisés » dans le droit du marché unique.

- **Concurrence – distribution (15H)**

L'objectif de ce séminaire est de donner les bases du droit des pratiques anticoncurrentielles et des pratiques restrictives appliquées à la distribution.

## **Droit civil approfondi**

- **Droit immobilier (21H)**

Le séminaire de droit immobilier vise à aborder les questions relatives à la vente immobilière, aux différentes manières dont la jouissance d'un bien peut être accordée (usufruit, bail, droit réel de jouissance spécial), au droit de la copropriété (organisation, contentieux), l'indivision, la publicité foncière, ainsi que certains contrats spéciaux de construction dans une perspective pratique (conseil, contentieux).

- **Grandes notions du droit privé appliquées à la santé (30H)**

Ce cours explore les grandes notions du droit (consentement, information, mort, dignité, etc.) pour les appliquer au droit de la santé. Il permet d'approfondir les connaissances fondamentales, et participe à ce titre à fonder un socle de culture juridique générale nécessaire à la préparation du grand oral du CRFPA ou à la préparation à la recherche théorique.

- **Procédure civile 2 (21H) + atelier pratique (3H)**

Le cours de procédure civile 2 débutera par un rappel des règles essentielles vues en L3 et une présentation des modes amiables de règlement des différends. Nous aborderons ensuite la procédure propre à chaque juridiction de première instance (tribunal judiciaire principalement, mais aussi tribunal de commerce et conseil de prud'hommes). Enfin, une part importante de ce séminaire sera consacrée à la procédure devant la cour d'appel. Ce cours permettra ainsi à ceux souhaitant préparer le CRFPA ou le concours de l'ENM de maîtriser des éléments fondamentaux de cette matière. Ce séminaire est complété d'un atelier pratique.

## Semestre 2

### Tronc commun

- **Techniques sociétaires (21H) + ateliers pratiques (3H)**

L'objectif de ce séminaire est d'approfondir l'ingénierie des pactes d'associés et des cessions de droits sociaux, de la négociation des LOI à la mise en œuvre des garanties, à l'aune de l'actualité jurisprudentielle. Il décrypte les clauses clés des cessions et des pactes d'associés – *préférence, leaver, drag & tag along, buy or sell, MAC* – et vise à maîtriser les techniques rédactionnelles et les difficultés juridiques liées à l'exécution de ces contrats. Il est complété par un atelier pratique.

- **Responsabilité approfondie (21H) + ateliers pratiques (6H)**

Le séminaire de responsabilité civile approfondie traitera de certaines thématiques relatives aux notions fondamentales (préjudice économique, dommage corporel) avant d'approfondir certaines questions sous un angle pratique (faute lucrative, aspects procéduraux, responsabilité du débiteur défaillant à l'égard des tiers, cumul des fondements et recours). Les ateliers pratiques complétant ce cours sont consacrés à une découverte du droit des assurances.

- **Droit de la consommation (15H) :**

Ce séminaire propose une découverte des principaux aspects du droit de la consommation : champ d'application, information, clauses abusives, pratiques commerciales déloyales, vente et garanties légales, crédit. L'accent est mis sur la prévention du risque contentieux et le développement de bonnes pratiques afin de respecter les exigences de transparence et de loyauté imposées aux professionnels à l'égard des consommateurs. Ce séminaire explorera par ailleurs la place croissante faite aux enjeux de durabilité par le droit de la consommation.

- **Méthodologie mémoire et rapport de stage (15H)**

Ce séminaire vise à accompagner les étudiants dans la réalisation de leur mémoire ou rapport de stage en leur permettant de soumettre leurs plans pour en apprécier la logique et la clarté, leurs méthodes de recherches, et vérifier la mise en forme du mémoire et des bibliographies.

- **Stage**

### Droit de l'entreprise – RSE

- **Droit social approfondi (21H) + atelier pratique (3H)**

Le cours de droit social approfondi cherche à aborder des thèmes qui montrent la proximité entre les différentes branches du droit et à mettre en lumière les interactions nécessaires entre le droit du travail et le droit des affaires, au sens large. Sont par exemple abordés des thématiques à la croisée du droit du travail et du droit des affaires (co-emploi, contrôle du juge du travail sur la pertinence des décisions de gestion), des clauses fréquentes mobilisées en droit du travail (clause de *bad leaver*, clause de non concurrence), l'incidence d'évolutions législatives spécifiques (devoir de vigilance, protection du lanceur d'alerte, égalité de traitement et lutte contre les discriminations).

- **Droit des sociétés approfondi – RSE (21H)**

Ce cours de droits des sociétés approfondi permettra de parfaire les connaissances en droit des sociétés. Seront ainsi étudiées les différentes catégories de titres de capital (actions ordinaires, actions de préférence, valeurs mobilières donnant accès au capital), les opérations sur le capital social, les opérations de restructuration des sociétés in bonis ou encore les groupes de sociétés. Seront aussi étudiés les actes pratiques réalisés de manière récurrente dans la vie d'une société (rédaction des statuts, PV d'assemblées générales, approbation des comptes, etc.) et proposés un approfondissement du droit des sociétés dans ses aspects RSE.

- **Droit des affaires approfondi (15H) + atelier pratique (3H)**

Le cours a pour objet d'étudier les principaux moyens de financement de l'entreprise, qu'ils soient internes (compte courant d'associé) ou externes (augmentation de capital, marchés financiers, prêt bancaire), ainsi que certains aspects fondamentaux du contentieux commercial, comme l'action en concurrence déloyale. Un atelier pratique complète ce cours.

- **Introduction à la propriété industrielle**

Découverte du droit des brevets et marques.

- **Compliance (9H)**

Le séminaire a pour objet de découvrir les pratiques et enjeux de la conformité au sein de l'entreprise.

## **Droit civil approfondi**

- **Voies d'exécution (21HCM)**

Le droit des voies d'exécution porte sur les différents moyens prévus par le législateur pour contraindre un débiteur à exécuter son obligation. Des mesures d'exécution forcées comme la saisie-attribution, la saisie des rémunérations, de la saisie vente ou les saisies immobilières peuvent être mises en œuvre contre un débiteur récalcitrant. Des mesures conservatoires comme la saisie conservatoire des meubles corporels ou la saisie conservatoire des créances tendent, quant à elles, à protéger le créancier face au risque d'insolvabilité de son débiteur. Le droit des voies d'exécution est une matière à maîtriser pour qui veut exercer la profession d'avocat, de commissaire de justice ou de magistrat.

- **Mesures de protection des personnes vulnérables (15H)**

Le cours portant sur les mesures de protection des personnes vulnérables expose les différentes manières de protéger les mineurs et les majeurs dont les facultés ne leur permettent pas de bénéficier d'une totale autonomie. Seront ainsi envisagés notamment les règles relatives à la tutelle, à la curatelle, à la sauvegarde de justice ou encore celles applicables au mandat de protection future. Il s'agira d'identifier tant les contours et le contenu de la protection accordée que les acteurs de la protection des personnes vulnérables, puis de déterminer comment est assurée le respect des droits fondamentaux de ces personnes.

- **Contentieux de la famille (15H) + atelier pratique (3H) :**

Ce séminaire porte sur les procédures juridictionnelles applicable à la famille (procédure de divorce, contentieux relatif à la filiation, autorité parentale, obligations alimentaires...).

- **Contentieux civil (12H)**

Ce séminaire aborde deux aspects essentiels du contentieux civil au carrefour du droit substantiel et du droit processuel : les questions de preuve et de prescription.

- **Séminaire initiation à la recherche (15H)**